



TOURISME Des tarifs réduits pour tous

Les représentants de douze sites touristiques en Aveyron ont signé une convention de partenariat offrant, dès avril, des tarifs réduits au grand public. Cette initiative est reconduite depuis cinq ans. Le principe est assez simple : en achetant un billet dans l'un des douze sites partenaires, le titulaire du ticket bénéficiera automatiquement du tarif réduit sur tous les autres lieux. Les sites concernés par ce partenariat sont les suivants : Roquefort Société, Micropolis, les Bateliers du Viaduc, Montpellier le Vieux, la Maison des vauours, Le héron des Raspes, le Véloraïl du Larzac, Terra memoria, le Château de Calmont d'Oit, Pastoralia, le Musée des Traditions et enfin Noria, la maison de l'eau.